

# Avocette élégante

*Recurvirostra avosetta*



Groupe d'Etudes  
Ornithologiques  
des Côtes d'Armor

**G.E.O.C.A**

Espèce monotypique, l'Avocette élégante est largement distribuée en Eurasie et dans le sud de l'Afrique (**D**). En France, il s'agit d'une espèce nicheuse peu commune (2800 couples à la fin des années 2000) mais d'une migratrice et hivernante assez commune et localisée (**D**). Ses effectifs reproducteurs augmentent toujours, notamment sur les façades Manche et Atlantique et ses effectifs hivernants également (19350 ind. à la mi-janvier sur la période 2000-2006) (**D**). En Bretagne, l'espèce a niché pour la première fois dans les marais de Séné en 1980 et reste depuis inféodée aux marais littoraux du Morbihan, à l'exception d'une petite population en baie du Mont-Saint-Michel (**C**). En hiver, l'espèce est assez peu commune en Bretagne.

## Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, l'Avocette élégante est une migratrice et hivernante rare mais régulière. Elle est surtout observée en fond de baie de Saint-Brieuc, généralement en période hivernale mais aussi régulièrement sur d'autres sites: Sillon de Talbert, estuaire de la Rance, baies de Saint-Jacut et Lanicieux...

Son pattern d'apparition confirme qu'il s'agit à la fois d'oiseaux de passage (nombreuses données entre

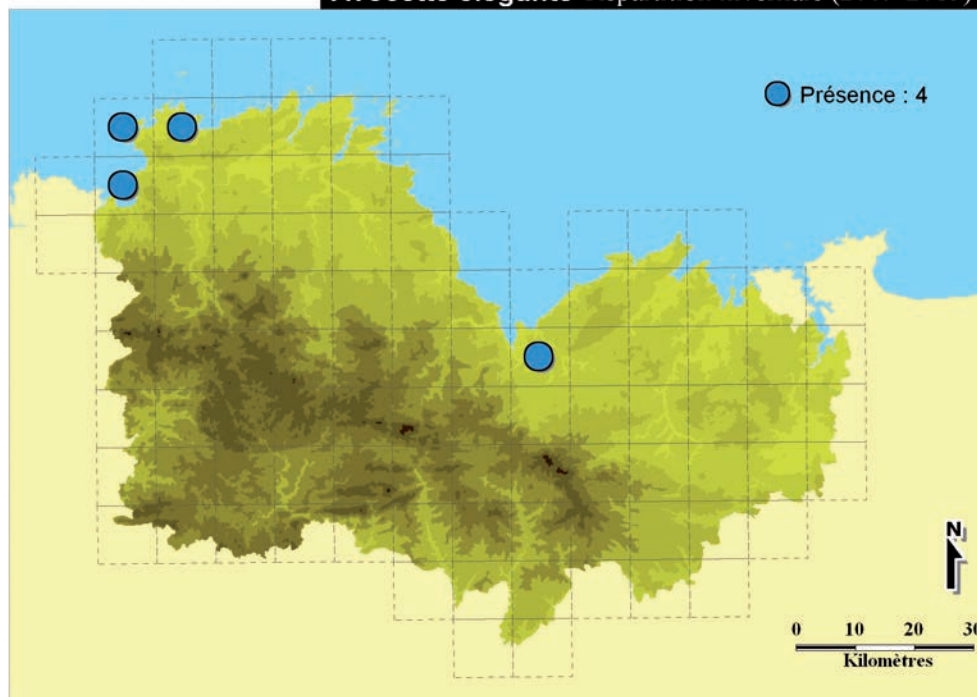
mars et mai puis entre juillet et octobre) et d'hivernants en partie erratiques (novembre à janvier). Une grande majorité des données concerne des individus isolés ou de très petits groupes (jusqu'à 3). Les plus gros effectifs notés sur les principaux secteurs d'observation sont: 85 à Saint-Jacut-de-la-Mer le 16 septembre 1987, 55 au Sillon de Talbert (Pleubian) le 1<sup>er</sup> avril 2001, 55 en Rance maritime le 14 novembre 1992 et 30 à Pisse-Oison (Hillion) le 23 octobre 1997.

Aucun indice de reproduction n'a jamais été apporté pour l'Avocette élégante en Côtes-d'Armor.

## Tendances et perspectives

L'Avocette élégante se trouve dans une dynamique plutôt positive à l'échelon ouest-européen, ce qui explique qu'elle soit devenue quasi annuelle et de plus en plus régulière sur le littoral des Côtes-d'Armor. Elle n'est actuellement pas menacée en Europe et en France (**B**; **U**) mais reste localisée et présente en faibles effectifs. Son installation comme espèce nicheuse ne semble pas encore d'actualité dans le département au vu de l'expansion très limitée en Bretagne, bien que des colonisations ponctuelles puissent avoir lieu comme en baie du Mont-Saint-Michel (**C**).

**Avocette élégante** Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor  
le Département



Région  
BRETAGNE

